

LES ÉTUDES D'ARCHITECTURE À L'ENSA•MARSEILLE

	FORMATION INITIALE DOUBLE-CURSUS	FORMATION INITIALE	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
1 AN	HABILITATION À L'EXERCICE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE EN SON NOM PROPRE • HMONP • POST-DEA		
	DEA ARCHITECTE INGÉNIEUR EN GÉNIE CIVIL	DOCTEUR EN ARCHITECTURE	
8	AVEC 	D3	
7	GC/M	D2	
6	GC/M	D1	
		DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE • GRADE DE MASTER • DEA	
5	GC/M	M2	M2 + FPE
	DEEA-LICENCE		
4	GC/L	M1	M1' + FPE
	PEIP	DIPLÔME D'ÉTUDES EN ARCHITECTURE • GRADE DE LICENCE • DEEA	
3	PEIP/L	L3	L3' + FPE
2	PEIP/L	L2	L2' + FPE
1	PEIP/L	L1	
	CONCOURS POLYTECH GEIPI CONCOURS ENSA•M	PARCOURSUP	
	BACCALAURÉAT OU ÉQUIVALENCE		VALIDATION DES ACQUIS